
Procès-verbal de l'assemblée publique de la Société de transport de Trois-Rivières (STTR) tenue le mercredi 27 mai 2026 à 19h00

Personnes présentes	Mme Anaïs Michaud-Cloutier	Administratrice
	Mme Célia Kingsbury	Administratrice
	Mme Karine Descôteaux	Administratrice et représentante des usagers du transport régulier.
	M. Léon Gatien	Administrateur
	Mme Alexandra W. Laudé	Administratrice
Personnes absentes	Mme Nathalie Cauchon	Présidente
	M. François Dubois	Vice-président et représentant des usagers du transport adapté
Personnes ressources	M. Patrice Dupuis	Directeur général et secrétaire corporatif
	Mme Caroline Cinq-Mars	Directrice des services financiers et trésorière

1. Mot de bienvenue du président

En remplacement de la présidente et du vice-président, Mme Alexandra W. Laudé, présidente par intérim, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration.

2. Prise des présences

M. Patrice Dupuis procède à la prise des présences et le quorum est constaté.

3. Déclaration d'intérêt

Aucun membre ne déclare son intérêt sur l'un ou l'autre des sujets à l'ordre du jour.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

(24-26) IL EST PROPOSÉ PAR : M. Léon Gatien
APPUYÉ DE : Mme Anaïs Michaud-Cloutier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique du 29 avril 2026

(25-26) IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Célia Kingsburry
APPUYÉE DE : Mme Karine Descôteaux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le secrétaire corporatif soit dispensé de lire le procès-verbal de l'assemblée publique du 29 avril 2026 ;

QUE le procès-verbal de l'assemblée publique du 29 avril 2026 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

6. Adoption des comptes à payer du mois d'avril 2026

(26-26) IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Alexandra W. Laude
APPUYÉE DE : M. Léon Gatien

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que soient adoptés, tels que déposés, les comptes à payer par chèques et les paiements directs couvrant la période du 1^{er} avril au 30 avril 2026 pour une somme totale de 2 243 161,12 \$

ADOPTÉE

7. Rapport final des recettes tarifaires 2020-2025

(27-26) ATTENDU QUE la STTR doit émettre un rapport final des recettes tarifaires et d'achalandage pour l'année 2025 dans le cadre du financement du transport collectif :

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Anaïs Michaud-Cloutier
APPUYÉE DE : Mme Célia Kingbury

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le rapport soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

8. Résolution de concordance relativement à un emprunt par billet au montant de 585 600\$

(28-26) ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Société de transport de Trois-Rivières souhaite emprunter par billets pour un montant total de 585 600 \$ qui sera réalisé le 4 juin 2026, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
134 (2013)	37 900 \$
134 (2013)	57 700 \$
143 (2017)	12 300 \$
143 (2017)	7 200 \$
145 (2017)	45 500 \$
146 (2017)	4 900 \$
149 (2018)	34 300 \$
155 (2019)	347 800 \$
129-A (2014)	21 800 \$
153 (2019)	16 200 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence ;

IL EST PROPOSÉ PAR :

Mme Karine Descôteaux

APPUYÉE DE :

Mme Alexandra W. Laude

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. Les billets seront datés du 4 juin 2026 ;
2. Les intérêts seront payables semi-annuellement, le 4 juin et le 4 décembre de chaque année ;
3. Les billets seront signés par la présidente (Mme Nathalie Cauchon) et la trésorierière (Mme Caroline Cinq-Mars);
4. Les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2027.	108 200 \$	
2028.	112 300 \$	
2029.	117 200 \$	
2030.	121 400 \$	
2031.	126 500 \$	(à payer en 2031)
2031.	0 \$	(à renouveler)

ADOPTÉE

9. Affaires diverses

S.O.

10. Période de questions

S.O.

11. Date de la prochaine réunion

La prochaine assemblée publique aura lieu le mercredi 17 juin 2026 à 19 h.

12. Levée de l'assemblée

(29-26) IL EST PROPOSÉ PAR :
APPUYÉ DE :

M. Léon Gatien
Mme Alexandra W. Laude

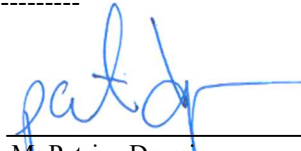
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente assemblée soit levée à 19 h 15.

ADOPTÉE



Mme Alexandra W. Laude
Présidente par intérim



M. Patrice Dupuis
Secrétaire corporative